

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2021-181

PUBLIÉ LE 12 JUILLET 2021

Sommaire

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret / DRDFIP

45-2021-07-12-00001 - Arrêté de fermeture exceptionnelle du Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement d' ORLEANS 1 le 16 juillet 2021 (2 pages)

Page 3

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2021-07-12-00001

Arrêté de fermeture exceptionnelle du Service
de Publicité Foncière et d'Enregistrement d'
ORLEANS 1 le 16 juillet 2021

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

**ARRÊTÉ RELATIF AU RÉGIME D'OUVERTURE AU PUBLIC
DES SERVICES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

La directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu l'article 1^{er} du décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2021, portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret à M. Bruno DALLES, Directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu l'arrêté du 27 mars 2012 portant affectation de Mme Nadine LE MANER, administratrice des finances publiques à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu la décision d'affectation du 24 octobre 2016 nommant Mme Nadine LE MANER au pôle pilotage et ressources à compter du 17 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté du 31 août 2020 portant délégation de signature à Mme Nadine LE MANER, Administratrice des finances publiques,

ARRÊTE :

Article 1er : Le Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement Orléans 1 sera fermé au public à titre exceptionnel le vendredi 16 juillet 2021.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Orléans, le 12 juillet 2021

L'Administratrice des finances
publiques,

Signé : Nadine LE MANER